

LARCHANT

SÉCURITÉ. « Traverser le village à 70, c'est criminel » : Larchant roule désormais à 30 km/h

Des voitures qui roulent trop vite et des accidents : le village a pris une mesure radicale pour casser la vitesse, en limitant la vitesse à 30 km/h partout. En espérant que les sanctions suivront.

Impossible de louper l'information en rentrant dans le village, avec les nouveaux panneaux et la mention « Village circulation apaisée ». À Larchant, on roule désormais au pas. Le maire, Vincent Mével, vient en effet de signer l'arrêté abaissant la vitesse à 30 km/h sur l'ensemble de la commune.

Car s'il est entouré de forêt, Larchant n'est pas un village isolé : c'est une liaison vers la gare de Nemours-Saint-Pierre, un itinéraire très fréquenté aux heures de pointe. « Le matin et le soir, on a une circulation importante, avec beaucoup de gens qui ne font pas partie du village. Certains viennent de Puiseaux, de Beaumont-du-Gâtinais, voire de la Chapelle-la-Reine », détaille le maire.

Problème : les automobilistes pressés évitent les chicanes installées dès 2001, quitte à prendre des sens interdits près de l'école primaire. « Et comme tout bon conducteur, quand on prend un raccourci, on roule plus

vite », constate-t-il. Une situation dangereuse, surtout « à la sortie de l'école » et « devant l'épicerie du village ».

Pour contrer ces comportements, la municipalité a multiplié les aménagements : priorités à droite, stops, cédez-le-passage, chicanes... « Mais malgré tout, on a encore eu deux accidents, heureusement mineurs, avec des vélos renversés », regrette l'élu.

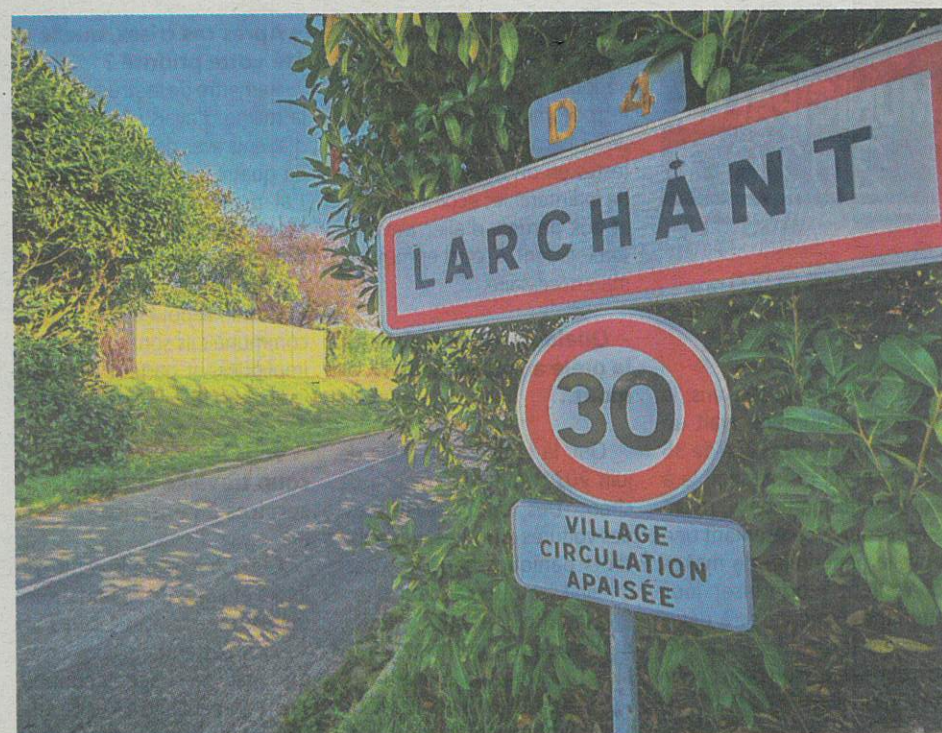
« Il est temps que les conducteurs soient responsables »
VINCENT MÉVEL

Le passage à 30 km/h est donc la suite logique de cette politique. « On voulait marquer le coup, résume Vincent Mével. Je sais bien que les gens ne vont pas tous respecter, mais au moins, s'il y a un pépin, ils seront mis en responsabilité. Il est temps que les conducteurs soient responsables, parce que rouler à 70 ou 80 en traversant le village, c'est criminel ».

Au-delà de la sécurité, cette mesure accompagne un changement de visage du village. « On a une nouvelle génération, une cinquantaine de familles avec des enfants, beaucoup de vélos, de piétons », souligne le maire. Une réflexion qui s'inscrit aussi dans le projet de liaison douce vers Saint-Pierre-lès-Nemours, actuellement à l'étude avec la communauté de communes.

Du ménage dans les panneaux

Le passage à 30 km/h a aussi permis un grand ménage visuel : « On a supprimé quinze panneaux ! » explique-t-il. Quand on rentre dans un village, on voit tellement de panneaux que ça en devient absurde. J'avais même demandé au préfet de regrouper tout ça sur un seul panneau avec nos logos, comme sur notre papier à en-tête, mais ce n'est 'pas légal', paraît-il. Entre le panneau, le



Attention, en traversant le village, il faut désormais sérieusement lever le pied Y.V./RSM77

support et les fixations, c'est entre 300 et 350 euros pièce. Vous imaginez les économies si on simplifiait !

Reste à faire respecter la limitation. Larchant compte sur la gendarmerie pour accompagner ce changement. » J'es-

père qu'on aura une période de contrôle pour marquer le coup», conclut Vincent Mével.

● Yoann VALLIER